

Randonnée balisée N°27.

Petit parcours pédestre familial ou VTT intéressant et praticable en toutes saisons. Ce parcours a été reconnu et tracé par les membres de l'association locale A Travers Champs. Il est totalement balisé avec des plaquettes jaunes, écritures noires et fléchage jaune sur fond rouge.

 Durée	2h 00	 Difficulté	Facile
 Distance	6,52 km	 Retour au départ	Oui
 Dénivelé positif	37 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	38 m	 Commune	Étais-la-Sauvin (89480)
 Point haut	273 m	 Région	Puisaye
 Point bas	243 m		



Description

Le départ se fait depuis la place face au groupe scolaire entre la Grande Rue et la Rue du Champ de Foire.

(D/A) Partir Rue du Champ de Foire vers l'Est et obliquer à droite sur la Rue de la Vigne (laisser à droite la Rue du Potier). Au premier croisement, tourner à droite puis tout de suite à gauche sur le petit chemin pour rejoindre le hameau des Roubdeaux. Dans ce hameau, suivre par la gauche la rue principale pour rejoindre un premier carrefour.

(1) Prendre à gauche le chemin sans traverser la route. Arrivé devant une haie épaisse, tourner à gauche. Arrivé sur la route, traverser la voie ferrée et continuer sur cette petite route jusqu'au premier chemin situé sur la gauche.

(2) Virer dans celui-ci. Poursuivre jusqu'à la route à emprunter sur 200m. Tourner à gauche en direction des Plots.

(3) Traverser la route pour emprunter le chemin et continuer toujours tout droit en traversant une seconde route.

(4) Arrivé au village de Montfoin, tourner à gauche, longer le stade, passer sur le viaduc qui surplombe la voie ferrée pour arriver au croisement avec la route principale qu'il faut traverser. Ce chemin vous emmènera à un carrefour avec la D104.

(5) Traverser cette route et 50m après ce carrefour, prendre le chemin piéton sur la gauche pour revenir dans le village.

À la sortie de ce sentier piéton, prendre en face en direction de l'église qu'il faut contourner en suivant les murs de l'édifice par la gauche jusqu'à la Route de la Gare. Prendre à gauche sur 20m et ensuite, prendre à droite la Rue Hongroise. Au bout de cette rue, tourner à droite. Au Stop, à gauche, ensuite à gauche et à droite pour rejoindre le point de départ **(D/A)**.

Informations pratiques

Parcours plutôt exposé au soleil, prendre le couvre chef et de quoi se désaltérer.

À Montfoin, 2 anciens moulins à vents rappellent que le vent a été largement utilisé dans ce secteur.

Sur la façade de l'église, dans la ruelle, en levant les yeux, vous aurez le plaisir de découvrir le cadran solaire peint.

Cette randonnée est proposée par l'[Office de Tourisme de Puisaye-Forterre](#).

Le balisage est assuré par l'association À chacun son chemin en Puisaye-Forterre suivant la charte graphique de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre dans le sens de la description et porte le N°27.

Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou l'application visorando.

En cas de soucis, merci de remplir [ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.


À voir


Le village de Druyes les Belles Fontaines.


La ville de Clamecy à une vingtaine de kilomètres est à découvrir.


Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-chemin-des-plots/>


Points de passage


 **D/A Place du Champ de Foire**
| N 47.503561° / E 3.34375° - alt. 254 m - km 0


 **1 Croisement des Roubdeaux**
| N 47.502293° / E 3.335693° - alt. 250 m - km 0.92

 **2 À gauche sur le chemin**
| N 47.492195° / E 3.332957° - alt. 247 m - km 2.2

 **3 Traversée de route**
| N 47.495476° / E 3.348407° - alt. 261 m - km 3.98

 **4 Montfoin**
| N 47.499194° / E 3.357328° - alt. 273 m - km 4.78

 **5 Traversée de route**
| N 47.505533° / E 3.351389° - alt. 245 m - km 5.65

 **D/A Place du Champ de Foire**
N 47.50359° / E 3.343793° - alt. 254 m - km 6.52

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.